

**VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022**  
BNF, SITE FRANÇOIS MITTERRAND

**COLLOQUE DROIT(S) ET PRESSE**

**DIRECTION SCIENTIFIQUE**

- **Géraldine Goffaux Callebaut**, Professeur de droit privé, Université d'Orléans
- **Didier Guével**, Professeur de droit privé, Doyen honoraire de la Faculté de Droit et Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne Paris Nord

**RECHERCHE ICONOGRAPHIQUE**

- **Dora Balagny**, Coordinatrice développement des publics et de la valorisation des collections et services, département Droit, économie, politique, presse, BnF
- **Pauline Le Goff-Janton**, Cheffe du service Droit, Science politique, Publications officielles, BnF

**ADRESSE DU COLLOQUE**

**Bibliothèque nationale de France, Quai François Mauriac 75013 Paris**

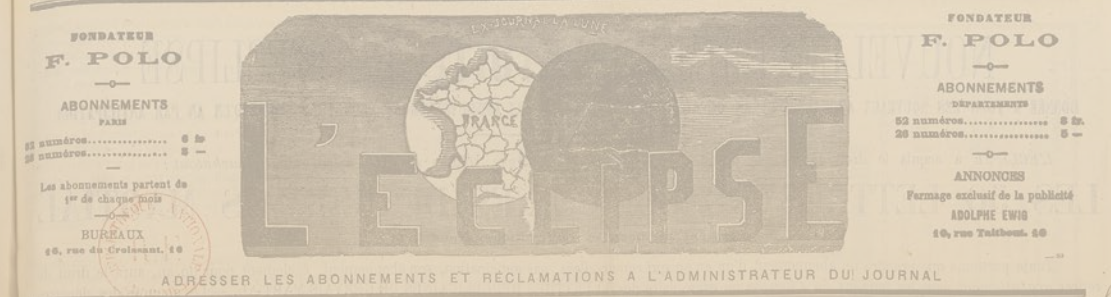
**Renseignements :** [irda@univ-paris13.fr](mailto:irda@univ-paris13.fr)  
**Inscription obligatoire avant le 15 novembre 2022 :** [www.univ-paris13.fr/irda](http://www.univ-paris13.fr/irda)

**Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats**

**Le mot « presse »** est probablement l'un des substantifs dont la signification a le plus évolué au fil du temps. Le vocable désignait en effet initialement un bien, un appareil, lourd et malaisé à manier, destiné à l'impression de caractères ; aujourd'hui, après un détour par le monde anglo-américain, il fait référence à un concept qui attire à l'information. La presse, c'est, à présent, un univers particulier qui a ses desservants, ses institutions et son public. **Le Droit s'intéresse nécessairement à cette activité d'intermédiation.** D'abord, parce que le Droit a pu (et peut encore) constituer, aux mains de certains pouvoirs, en temps de guerre comme en temps de paix, un outil pour combattre cette activité, directement ou indirectement. Ensuite et inversement, parce que les règles juridiques peuvent venir au soutien de la presse, y compris en limitant le pouvoir de l'argent, en imposant des règles déontologiques ou en préservant les droits des créateurs. **Comme chaque année, la Bibliothèque nationale de France, l'Institut de Recherches en Droit Attractif** (Université Sorbonne Paris Nord) **et le Centre de Recherche Juridique Pothier** (Université d'Orléans) **s'associent pour organiser et encourager des échanges** entre acteurs d'un monde particulier, universitaires de diverses spécialités et juristes pour mieux comprendre en quoi le Droit peut constituer des obstacles ou, au contraire, favoriser cette activité. Une place spécifique, comme toujours, sera réservée à l'image et au phénomène de patrimonialisation des produits, matériels ou immatériels, de cette industrie (au sens originaire du terme). Comme lors des précédentes éditions de ce cycle, les collections exceptionnelles de la BnF permettront, non seulement de richement illustrer les démonstrations présentées, mais, aussi et surtout, d'apporter des compléments historiques et iconographiques indispensables à la compréhension de tout phénomène propre à l'humanité.

Conception : Direction de la Communication - Impression : reprographie centrale - Université Sorbonne Paris Nord - Septembre 2022





## LE JOURNALISME DE L'AVENIR, PAR GILL

### PROGRAMME DU COLLOQUE

#### 9h **Accueil des participants**

#### 9h20 **Ouverture**

**Laurence Engel**, Présidente de la BnF,  
**Anne Fauchon**, Doyen de la Faculté de Droit,  
Sciences politiques et sociales, Université Sorbonne  
Paris Nord  
et **Pierre Allorant**, Doyen de la Faculté de Droit,  
Économie, Gestion, Université d'Orléans

### DIVERSITÉ DES APPROCHES DE LA PRESSE

#### 9h40 **Introduction**

**Didier Guével**, Professeur émérite de Droit privé et Sciences criminelles,  
Doyen honoraire de la Faculté Droit Sciences politiques et sociales, Université  
Sorbonne Paris Nord, introduction illustrée par **Dora Balagny**, Coordinatrice  
développement des publics et de la valorisation des collections et services,  
département Droit, économie, politique, presse, BnF

#### 10h **Témoignage**

**Jean-François Julliard**, rédacteur en chef du Canard enchaîné

#### 10h20

**Histoire de la presse d'après les collections de la BnF : Philippe Mezzasalma**,  
Chef du service Presse, BnF

**La loi de 1881 sur la liberté de la presse : Pierre Allorant**, Professeur d'histoire  
du droit, Doyen de la Faculté de Droit Économie Gestion, Université d'Orléans

#### 11h **Pause**

#### 11h15

**Économie de la presse : Laurent Lafon**, Sénateur du Val de Marne

**Presse et numérique : Lucien Castex**, Représentant pour les affaires publiques  
à l'AFNIC, co-président du comité d'organisation du Forum français de la  
gouvernance d'internet

#### Débats

12h15 **Déjeuner libre**

#### PRÉSIDENTE DE SESSION

**Frédéric Dournaux**,  
Professeur de droit privé,  
Université d'Orléans

### LA FABRIQUE DE LA PRESSE

#### 14h

**Éthique et journalisme : Géraldine Goffaux Callebaut**, Professeur de Droit privé  
et Sciences criminelles, Directrice adjointe du CRJ Pothier, Université d'Orléans

**La place du photojournalisme : François Hebel**, Directeur de la fondation  
Cartier-Bresson

**Nouvelles censures (poids des annonceurs, Caricatures de presse) : Emmanuel  
Pierrat**, Avocat

**Presse, vie privée et liberté d'expression : Charles Morel**, Avocat

#### PRÉSIDENTE DE SESSION

**Alexandre Devaux**,  
Chargé des collections de dessins de presse,  
Département des Estampes et de la photographie, BnF

#### Débats

15h45 **Pause**

#### PRÉSIDENTE DE SESSION

**Bernard Haftel**, Professeur de droit privé,  
co-directeur de l'IRDA, Université Sorbonne Paris Nord

#### 16h

**Une œuvre plurale : Guilhem Julia**,  
Maître de conférences en droit privé,  
Université Sorbonne Paris Nord

**Le droit voisin des éditeurs de presse : Nathalie Blanc**, Professeur de droit privé,  
co-directeur de l'IRDA, Université Sorbonne Paris Nord

**Le Conservatoire national de la presse : Julie Ladant**, Directrice du Département  
Droit Économie Presse, BnF

#### Débats

17h15 **Propos conclusifs : Isabelle Veyrat-Masson**, Historienne des médias,  
Directrice de recherches au CNRS – Cerlis Paris Cité

17h45 **Fin des travaux**

### L'ŒUVRE DE PRESSE